



# UCARE Agroforesterie

BP Responsable d'Entreprise Agricole

## Formation courte

- > Valider l'Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) du Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole niveau 4)
- > Savoir mettre en œuvre une production agroforestière sur l'exploitation agricole

## Contenu de la formation

- ☑ Qualifier une haie, connaître et choisir des végétaux pour une plantation
- ☑ Créer une haie adaptée à son exploitation et projet (haie fruitière, haie fourragère, haie mellifère, haie pour le bois énergie...)
- ☑ Valoriser la haie : étude économique et de rentabilité
- ☑ Gérer des haies : plan de gestion, droit et réglementation
- ☑ Diagnostic sur le terrain
- ☑ Visites d'exploitations et démonstration de matériel
- ☑ Apprentissage de techniques (plantation, taille...)

## Moyens et modalités pédagogiques

### ☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique

### ☑ Modalités pédagogiques

- Formateurs spécialisés
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique

La réussite se cultive ici.

### Dates :

22 au 26 janvier 2024  
et du 18 au 22 mars 2024

### Durée :

70h sur deux semaines

### Financement :

La formation, gratuite pour les personnes en recherche d'emploi, est financée par la région Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2021-2024 (lot 15). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation

### Autres possibilités de financement :

CPF, CPF de transition, VIVEA, capitaux propres

## Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription sur le site internet.

Réaliser des tests de positionnement et un entretien de motivation pour valider la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

## Modalités d'évaluation

L'UCARE est validée après soutenance orale avec support écrit sur un projet de mise en place d'une production agroforestière sur l'exploitation existante ou futur, devant un jury de professionnel.



## Public concerné - Pré-requis

- Personne en phase d'installation
- Exploitant agricole, technicien bocage, technicien conseil en agriculture
- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle :
  - justifier d'un diplôme de niveau 3 et 1 an d'expérience professionnelle
  - ou justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le secteur agricole
  - ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle (tous secteurs)
- Maîtriser les savoirs de base (Lire, écrire, compter)

## Conditions d'accès

Satisfaire aux tests de positionnement et à l'entretien de motivation organisés par le centre



Responsable pédagogique : Julie Fonson - T. 02 41 61 05 30  
julie.fonson@educagri.fr

Assistante formation : Janic CHAMPION - T. 02 41 61 05 30  
janic.champion@educagri.fr

→ [lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)